

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Saint-André Lez Lille Séance du 08 juillet 2021

**Saint-André**  
LEZ-LILLE

D – 3/2/2021

Budget 2021 –  
Subventions

Modification et  
attribution

L'An Deux Mille Vingt et Un, le huit juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT ANDRE LEZ LILLE s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le deux juillet, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

**Etaient Présents :**

Elisabeth MASSE, **Maire** ; Jean Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, **Adjoints** ; Laurent GOVAERT, Marie MARCHAND, Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, , Véronique TAVERNIER, Lydie YAP, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Sébastien LEBLANC, Carmen GONZALEZ RUIZ, Esteban GARCIA, Isabelle COLNENNE, , Déborah ANDRE, Cyprien RICHER, Charlotte BERTHELOT, Patricia DUVAUX, **Conseillers Municipaux** ;

**Ont donné procuration :**

Olivier LECOINTE	à	Carmen GONZALEZ RUIZ
Régis LOGIER	à	Martine DURIEUX
Delphine MIZSTAL	à	Jean Pierre EURIN
Serge GOSTIJANOVIC	à	Elisabeth MASSE
Julie HENNEBELLE	à	Michel HUYLEBROECK
Louis CRUCHET	à	Danielle SENECHAL
Guillaume MONCEAUX	à	Esteban GARCIA

**Était absent :** Didier PARSY

**Secrétaire de Séance :** Carmen Gonzalez

**Rapport de Madame le Maire :**

Il est décidé l'octroi des subventions suivantes :

CULTURE	
ASSOCIATION LE NOUVEAU MONDE DU BLUES POUR LE FESTIVAL BLUES	- 14 000.00 €
ASSOCIATION CULTURES NOUVELLES	14 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0.00 €</b>
JEUNESSE	
BIDOTHEQUE – PEL – Prix des lecteurs adolescents	500.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>500.00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	
	<b>500.00 €</b>

Les crédits sont inscrits au Budget 2021. (BP +

*Les Membres du Conseil Municipal faisant partie du Conseil d'administration d'une association subventionnée ne participent pas au vote de la subvention pour cette association.*

- Pour la Bidothèque : Didier Parsy

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



*Elisabeth MASSE*